

3 novembre 2020. conditions de commercialisation des sapins de Noël à l'approche des fêtes de fin d'année. Courrier co-signé adressé au Premier Ministre.

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Yolaine de Courson
Députée de la Côte-d'Or
4ème circonscription

Monsieur Jean Castex
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Montbard, le 03 novembre 2020

Objet: Commercialisation des sapins naturels pour Noël

Monsieur le Premier ministre,

Alors que les Français vivent une période très difficile et angoissante, la perspective des fêtes de Noël est un horizon réjouissant pour tous nos concitoyens. C'est aussi un objectif de sortie de confinement à atteindre, en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires comme l'a rappelé le président de la République lors de son allocution le 28 octobre dernier.

La célébration des fêtes de Noël s'accompagne traditionnellement chaque année pour 6 millions de foyers français de l'achat et du parement d'un sapin naturel cultivé en France, et dont la vente débute environ un mois avant le 25 décembre. Cette vente se réalise principalement en extérieur, ce qui limite les risques de



contamination potentielle, dans les circuits de grande distribution, en vente directe dans des stands sur le domaine public avec l'accord des maires, ou encore dans des circuits spécialisés comme les jardineries ou les fleuristes.

Il existe aujourd'hui une inquiétude des producteurs français concernant la possibilité de disposer de ces circuits de distribution nécessaires à la vente des sapins.

Ces professionnels doivent en effet être assurés de connaître ces dispositions dès à présent afin d'être en capacité de préparer la livraison des points de vente pour le 25 novembre.

Fruit de dix années de travail, un sapin ne peut être vendu que durant une courte période d'un mois. Les producteurs de sapins font déjà face à la concurrence de sapins synthétiques fabriqués majoritairement en Asie du Sud-Est, commercialisables facilement en grande surface ou via une plateforme d'achat en ligne, y compris en cette période de confinement.

Rappelons par ailleurs qu'un sapin artificiel émet 2,.5 fois plus de C02 pour sa production et son transport qu'un sapin naturel.

Aussi, afin de soutenir une activité économique vitale pour des régions rurales comme le Morvan, première région de production française, ainsi que pour d'autres régions de production, pouvez-vous, Monsieur le Premier ministre, nous assurer au plus vite que tous les moyens seront mis en œuvre afin de faciliter la commercialisation d'un produit essentiel de notre tradition culturelle ?

La période d'exploitation et de préparation démarre dès lundi, il y a urgence.

Je compte sur votre écoute et vous remercie pour l'action que vous voudrez bien porter pour le soutien à nos producteurs et à notre tradition culturelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération

Yolaine de Courson

Permanence parlementaire : 22 rue Carnot – 21500 Montbard
Assemblée nationale: 126 rue de l'Université- 75 355 Paris 07 SP



3 novembre 2020. conditions de commercialisation des sapins de Noël à l'approche des fêtes de fin d'année. Courrier co-signé adressé au Premier Ministre.

Pour l'Assemblée nationale,
Yolaine de Courson, Députée de Côte-d'Or

Pour le Sénat,
François Patriat, Sénateur de la Côte-d'Or



3 novembre 2020. conditions de commercialisation des sapins de Noël à l'approche des fêtes de fin d'année. Courrier co-signé adressé au Premier Ministre.

Emmanuelle Anthoine, Députée de la Drôme
Julien Aubert, Député de Vaucluse
Delphine Bagarry, Députée des Alpes de Haute Provence
Xavier Batut, Député de Seine-Maritime
Jean-Louis Bourlanges, Député des Hauts-de Seine
Xavier Breton, Député de l'Ain
Pierre Cabaré, Député de Haute-Garonne
Anne-Laure Cattelot, Députée du Nord
Annie Chapelier, Députée du Gard
Jean-Pierre Cubertafon, Député de Dordogne
Olivier Dassault, Député de l'Oise
Typhanie Degois, Députée de Savoie
Rémi Delatte, Député de la Côte-d'Or
Béatrice Descamps, Députée du Nord
Jennifer de Temmerman, Députée du Nord
Jacqueline Dubois, Députée de Dordogne
Bruno Fuchs, Député du Haut-Rhin
Albane Gaillot, Députée du Val-de-Marne
Yannick Haury, Député de Loire-Atlantique
François Jolivet, Député de l'Indre
François-Michel Lambert, Député des Bouches du-Rhône
Jean Lassalle, Député des Pyrénées-Atlantiques
Didier Le Gac, Député du Finistère
Christophe Lejeune, Député de Haute-Saône
Patricia Lemoine, Députée de Seine-et-Marne
Marion Lenne, Députée de la Haute-Savoie
David Lorion, Député de la Réunion
Lise Magnier, Députée de la Marne
Jacques Maire, Député des Hauts-de-Seine
Didier Martin, Député de la Côte-d'Or
Jean-Michel Mis, Député de la Loire
Sébastien Nadot, Député de Haute-Garonne
Christophe Naegelen, Député des Vosges
Valérie Petit, Députée du Nord
Christine Pires Beaune, Députée du Puy-de Dôme
Isabelle Rauch, Députée de la Moselle
Jean-Luc Reitzer, Député du Haut-Rhin
Didier Quentin, Député de Charente-Maritime
Nathalie Sarles, Députée de la Loire
Denis Sommer, Député du Doubs
Sira Sylla, Députée de Seine-Maritime
Aurélien Taché, Député du Val-d'Oise
Agnès Thill, Députée de l'Oise
Frédérique Tuffnell, Députée de Charente Maritime
Pierre Venteau, Député de la Haute-Vienne
Hélène Zannier, Députée de la Moselle

Jean-Marc Boyer, Sénateur du Puy-de-Dôme
Bernard Buis, Sénateur de la Drôme
Marc-Philippe Daubresse, Sénateur du Nord
Louis-Jean de Nicolay, Sénateur de la Sarthe
Yves Détraigne, Sénateur de la Marne
Laurent Duplomb, Sénateur de la Haute-Loire
Jérôme Durain, Sénateur de la Saône-et-Loire
Nicole Duranton, Sénatrice de l'Eure
Marie Evrard, Sénatrice de l'Yonne
Nadège Havet, Sénatrice du Finistère
Patrice Joly, Sénateur de la Nièvre
Antoine Lefevre, Sénateur de l'Aisne
Jacques Le Nay, Sénateur du Morbihan
Vivette Lopez, Sénatrice du Gard
Jean-Jacques Lozach, Sénateur de la Creuse
Thani Mohamed-Soilihi, Sénateur de Mayotte
Cyril Pellevat, Sénateur de la Haute-Savoie
Didier Rambaud, Sénateur de l'Isère
Patricia Schillinger, Sénatrice du Haut-Rhin